

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9159**

Intitulé

TP : Titre professionnel Dessinateur d'ouvrages de métallerie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'Emploi (DELEGATION GENERALE A L'EMPLOI ET A LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DGEFP)) Modalités d'élaboration de références : CPC Bâtiment et travaux publics	Directeur de l'unité territoriale de la DIRECCTE (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

254n Dessin en chaudronnerie, en structures métalliques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le dessinateur d'ouvrages de métallerie produit des plans d'ouvrages métalliques à l'aide de logiciels DAO. Les ouvrages font parties des bâtiments de type industriel, commercial ou tertiaires, ou d'habitation. Ces ouvrages sont des petites structures telles que les planchers, roches, passerelles, les verrières et vérandas ou supports de tuyauteries mais aussi toutes les autres productions de métallerie et de menuiserie métallique notamment les portails, garde-corps, escaliers, rampes, fenêtres, mobilier urbain, façades légères, bardage et couverture métallique.

Les plans produits servent pour la fabrication, le montage mais également pour le bureau de contrôle, le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre.

Le dessinateur d'ouvrages de métallerie respecte un cahier des charges et les directives du chargé d'affaire. Il participe aux réponses aux appels d'offres ou aux consultations. Il exploite les notes de calculs pour définir les assemblages sous la direction du chef de projet. Il réalise les plans en veillant aux critères économiques en termes de matières, de temps d'études et de fabrication. Il respecte les DTU et les normes en vigueur. Il intègre les contraintes liées au BIM (Building Information Modeling).

La part de calcul est limitée, toutefois le dessinateur doit être capable de comprendre le cheminement des efforts et de calculer les sections résistantes des profils. Il est vigilant vis à vis des assemblages qu'il conçoit, particulièrement les boulons et les soudures. Il utilise des logiciels de dimensionnement. Le logiciel de dimensionnement des chevilles est un des plus souvent utilisés. Dans les cas de calculs complexes le dessinateur est assisté par son responsable.

Il est en lien avec le chargé d'affaire, le client, l'architecte, l'atelier de production et les installateurs-monteurs.

Le dessinateur d'ouvrages de métallerie exerce son emploi en bureau d'études d'entreprises de métallerie. L'emploi est principalement sédentaire. Les horaires sont réguliers. Il utilise l'outil informatique pour le dessin et la bureautique.

Des déplacements sur le chantier sont occasionnels, en particulier pour les prises de cotes. Il assiste parfois à des réunions de coordination de chantier. Il réalise l'ensemble des activités dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives.

1. Réaliser des plans d'exécution d'ouvrages de menuiserie métalliques

Réaliser et modifier des plans de menuiserie avec l'outil informatique.

Etudier et concevoir des ouvrages de menuiserie-métalliques.

2. Réaliser des plans d'exécution d'ouvrages métalliques d'accès et de protection des personnes

Réaliser et modifier des plans d'ouvrages d'accès et de protection des personnes avec l'outil informatique.

Concevoir des ouvrages d'accès et de protection des personnes.

3. Réaliser des dossiers d'exécution de construction métallique

Produire des plans numériques de construction métallique.

Dimensionner des éléments courants de construction métallique à l'aide d'abaques.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les entreprises de charpente ou construction métallique.

Les bureaux d'études de menuiserie-métallique.

Les bureaux d'études de métallerie.

Dessinateur en métallerie.

Dessinateur menuiserie - métallique.

Dessinateur en structure métallique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1104 : Dessin BTP

Réglementation d'activités :

Sans objet

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le titre professionnel est composé de trois certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 9 mars 2006 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 9159 - Réaliser des plans d'exécution d'ouvrages de menuiserie métalliques	Réaliser et modifier des plans de menuiserie avec l'outil informatique. Etudier et concevoir des ouvrages de menuiserie-métalliques.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 9159 - Réaliser des plans d'exécution d'ouvrages métalliques d'accès et de protection des personnes	Réaliser et modifier des plans d'ouvrages d'accès et de protection des personnes avec l'outil informatique. Concevoir des ouvrages d'accès et de protection des personnes.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 9159 - Réaliser des dossiers d'exécution de construction métallique	Produire des plans numériques de construction métallique. Dimensionner des éléments courants de construction métallique à l'aide d'abaques.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation).
Après un parcours de formation continue	X	Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation).
En contrat de professionnalisation	X	Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation).
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :**

Code de l'éducation, notamment les articles L. 335-5, L. 335-6 et R. 335-13, R. 338-1 et R. 338-2 et suivants.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25/03/2010 paru au JO du 10/04/2010 - Arrêté du 02/03/2015 paru au JO du 20/03/2015

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Arrêté du 9 mars 2006 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministre chargé de l'emploi ;
Arrêté du 8 décembre 2008 modifié relatif au règlement général des sessions de validation conduisant au titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

www.emploi.gouv.fr/titres-professionnels

Lieu(x) de certification :

Centres agréés par le Ministère chargé de l'emploi.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

Certification précédente : Dessinateur (trice) en construction métallique